

**CIBLE**

## Kosovo

**A** la télévision, plus guère d'images sur le Kosovo. C'est à croire que la paix civile règne, sous l'égide de la force militaire multinationale.

Ce n'est pas le cas. Début octobre, des dépêches en provenance de Pristina nous ont appris qu'un Serbe avait été tué et dix-huit soldats de la KFOR blessés lors d'affrontements déclenchés par certains albanophones. D'autres informations font état d'attentats et d'assassinats perpétrés chaque jour contre les rares Serbes restés au Kosovo.

Comme 200 000 Serbes environ ont quitté la province, il est maintenant avéré que nous sommes confrontés à un nouveau « nettoyage ethnique » et à une seconde catastrophe humanitaire - qui ne suscitent aucune indignation puisque les victimes actuelles appartiennent au « mauvais camp ».

Preuve est faite une nouvelle fois que les médias n'informent pas, et que leur compassion pour les victimes n'est que le masque d'une prise de parti. Les images télévisées et leurs commentaires ne sont pas de la « communication » moderne, mais de la bonne vieille propagande.

## COMMUNICATION

# Vérités sur Internet

### Dynastie

**M. Poisson a  
la berlue**

p.2

### Médias

**Le métier de  
journaliste**

p. 8

# Monsieur Poisson a la berlue

**Auteur d'un livre sur la famille d'Orléans, un très honorable conservateur du Patrimoine a bâclé, après la mort du deuxième comte de Paris, une conclusion en forme de « fin de l'histoire ». Qu'on se rassure : ce n'est pas la dynastie qui s'achève, mais un conteur qui bafouille.**

**I**l faut savoir résister à tout, même à son éditeur. A l'annonce du décès du comte de Paris, deuxième du nom, certaines fines mouches ont cru apercevoir un « marché porteur » pour la rentrée. De magnifiques éloges, des rumeurs sur l'héritage, voilà qui promettait pour l'automne de jolies moissons. La difficulté, en ce genre d'affaire, c'est qu'un livre est long à écrire : un an au moins pour un essai biographique sérieux, si l'on maîtrise déjà sa documentation. Pour exploiter rapidement le marché, deux solutions s'imposent : ou bien ressortir un vieux titre auquel on raccroche un chapitre funéraire ; ou bien lancer un brûlot fabriqué à partir d'un bavardage devant magnétophone, rédigé par un nègre et signé par quelqu'un de connu : la soeur d'une chanteuse, la maîtresse d'un chef

d'État, un polygraphe à la mode. La mémoire du défunt comte de Paris subit malheureusement ces deux types d'attentat. Côté pamphlet, nous voyons paraître le texte pulsionnel du duc d'Orléans, dont il n'y a rien à dire sinon que l'excès du propos détruit jusqu'à l'intention vengeresse.

Côté biographique, reparait l'ouvrage que Georges Poisson a consacré naguère aux Orléans (1), avec en première page une photographie du nouveau chef de la Maison de France. On remarquera que l'auteur, excellent conservateur du Patrimoine, est avant tout historien de l'architecture et, pour le reste, estimable biographe de quelques grands personnages - tel Choderlos de Laclos. Dans l'histoire politique de la France, et dans celle des rois et des princes capétiens, Georges Poisson intervient donc en amateur. Il

en a parfaitement le droit, et la chronique pourrait être agréable si son auteur se contentait de travailler sa matière historique avec prudence et humilité. Tel n'est pas le cas.

Le sous-titre de l'ouvrage installe d'emblée le lecteur dans l'ambiguïté. « Les Orléans » ne constituent pas « une famille en quête d'un trône » pour cette simple raison que la monarchie n'est pas une famille, ni le gouvernement des familles par une famille, comme le prétendait la thématique contre-révolutionnaire du XIX<sup>e</sup> siècle : légistes de l'ancienne monarchie et historiens actuels du droit s'accordent pour dire que la dynastie royale est composée de ceux qui, de père en fils par ordre de primogéniture, sont désignés par la loi successorale pour le service de l'État. Comme l'écrit Jean de Terre-Vermeille, « pour le

royaume de France, il n'est ni succession héréditaire, ni patrimoniale, mais simple ordre successif ». Ce qui renvoie au domaine strictement privé les querelles relatives à la fortune du défunt comte de Paris.

Le rôle politique du précédent chef de la Maison de France est traité par dessous la jambe. Il est juridiquement faux de soutenir que le général de Gaulle a instauré un « régime présidentiel ». La référence aux ragots colportés par Alain Peyrefitte (après tant d'autres) achève de disqualifier ce semblant d'analyse. Il est ridicule de proclamer la fin de notre dynastie nationale. Ceux qui ont enterré la poésie avec Victor Hugo et l'Intellectuel engagé avec Sartre en sont aujourd'hui pour leurs frais. Rien n'autorise M. Poisson à entonner son médiocre chant funèbre. Ni les querelles de la Famille de France, qui n'ont jamais été différentes de celles qui meurtrissent les autres familles. Ni les évolutions et les révolutions politiques - surtout celle accomplie par le général de Gaulle - qui ont rapproché la France de sa tradition monarchique dans le domaine des institutions.

Il y a de la malveillance dans la copie bâclée de M. Poisson. Cela pourrait distraire. Mais l'accumulation des poncifs, des clichés et des rumeurs mille fois ressassées rend le propos redoutablement ennuyeux.

**Annette DELRANCK**

(1) Georges Poisson - « Les Orléans, Une famille en quête d'un trône » - Perrin, 1999 - prix franco : 154 F.

# Cherche prof désespérément...

**Le ciel de la rentrée scolaire 99, qui paraissait serein, s'est brusquement assombri depuis la fin septembre. Professeurs, chefs d'établissement et élèves manifestent.**

**L**e ministre de l'Éducation nationale avait promis, à grands renforts d'annonces médiatiques, qu'il serait le promoteur d'une « rentrée zéro défaut » et, qu'avec lui, « il n'y aurait pas une classe sans enseignant ». Il se retrouve aujourd'hui pris au piège de ses propres engagements et de la déconcentration des mutations. A la rentrée, on a en effet vite constaté dans de nombreux lycées et collèges que des enseignants manquaient, notamment en espagnol, anglais, physique, lettres, avant même que se profilent les premiers congés de maladie et de maternité. Comment en est-on arrivé là ?

Depuis de nombreuses années, le nombre de postes aux concours de recrutement, Capes et Agrégation, diminue (par exemple, - 12 % en 1999), alors que s'annoncent les départs en retraite des « baby boomers ».

« Le gel de l'emploi public », imposé par le Pacte de stabilité européen, est effectif dans l'Éducation nationale et les créations de postes régulièrement annoncées, comme les 3 300 postes d'enseignants dans le budget 2000, servent de fait à titulariser des maîtres auxiliaires reçus aux concours ; les crédits destinés à financer ces emplois sont soustraits de ceux prévus pour assurer les remplacements.

Les réformes entreprises au lycée et au collège (tutorat, aide individuelle, heure de vie

de classe...) sont gourmandes d'heures mais les moyens nécessaires sont attribués en heures supplémentaires et, à terme, réduisent les crédits de remplacement.

La création d'un nouveau statut unique d'enseignant, le TZR (titulaire sur zone de remplacement) pour assurer les postes provisoirement vacants (congés de formation, de maladie, modification momentanée de certaines structures dans les établissements), n'a pas arrangé la situation ; 33 000 enseignants se sont retrouvés ainsi TZR, pour beaucoup d'entre-eux sans l'avoir choisi et parmi ceux-ci de nombreux jeunes nouveaux nommés. Notons qu'au Comité technique paritaire national, aucune organisation syndicale n'avait voté pour ce statut car il conduisait à la flexibilité au détriment des droits des personnels et des besoins du service public.

Par ailleurs, les zones de remplacement étant souvent étendues, on a assisté à la multiplication de situations personnelles aberrantes dont les médias rendent compte régulièrement. Le nombre de TZR est de toutes façons insuffisant et après une certaine patience, élèves, professeurs et parents ont commencé à s'inquiéter des manques. Ainsi, dans un lycée nantais, le 25 septembre, soit trois semaines après la rentrée, onze classes, dont plusieurs classes d'examen de Bac et de BTS, n'avaient toujours pas de professeur d'espagnol ou d'anglais, alors que l'absence

de professeur d'espagnol était connue depuis juin ; la veille de la grève de protestation, deux professeurs sont arrivés... tel Zorro. On a assisté dans plusieurs établissements à des situations analogues. Il est vrai que dans l'académie de Nantes, il manquait encore, le 24 septembre, quelque 160 enseignants. Comment expliquer alors ces déblocages ?

La grogne se faisant bruyante, le ministère a dû recourir dans de nombreux cas à l'emploi précaire : il a donc recruté de nouveaux maîtres auxiliaires alors que, depuis quelques années, leur recrutement est officiellement arrêté et que les maîtres auxiliaires en poste sont en voie de titularisation ; il a aussi recruté des contractuels, personnels engagés pour une durée déterminée, des vacataires payés à l'heure qui devront quitter le lycée ou le collège sans avoir terminé le remplacement si celui-ci excède 200 h ; recruté aussi, des MI-SE (surveillants) ayant la licence, pour les affecter... « au coup par coup » sur des postes d'enseignants. Le ministre a dit « soyez patients », mais le budget 2000 n'est guère encourageant : les 3,6 % d'augmentation annoncés, après les augmentations mécaniques ou déjà mises en oeuvre, deviennent en fait moins de 1 %.

Absence de prévoyance, gel de l'emploi public, réformes sans moyens, précarité accrue expliquent les dysfonctionnements actuellement constatés et les manifestations de professeurs, de chefs d'établissement et d'élèves. Investir dans l'éducation est donc un impératif, n'en déplaise aux tenants de l'école « light ».

**Hélène PLOUHINEC**

# C.E.S.

**L'**événement ne bouleversera pas le cours de l'histoire de France, mais il est tout de même hautement significatif : après le renouvellement quinquennal du Conseil Économique et Social en septembre, c'est un représentant du groupe patronal, Jacques Dermagne, qui a été élu président de la troisième assemblée de la République.

Signe des temps ? Sans aucun doute : le fauteuil présidentiel, naguère occupé par un représentant de la CGT-FO, puis par M. Mattéoli, gaulliste issu de la Résistance, tombe entre les mains du Medef (ancien CNPF) qui est un des principaux agents de la diffusion de l'idéologie dominante. Attristant.

Mais il est un second fait que la grande presse n'a guère souligné : l'élection d'un représentant du haut patronat, contre le candidat de Force Ouvrière, n'aurait pas pu avoir lieu sans le concours du groupe CFDT qui a délibérément rompu l'unité des confédérations ouvrières pour assurer la victoire du candidat du baron Seillière. En d'autres temps, la gauche politique et la gauche syndicale auraient violemment dénoncé cette trahison de classe. Aujourd'hui, on murmure que Lionel Jospin n'a pas fait beaucoup d'effort pour défendre le candidat de Force ouvrière.

Pour faire passer la pilule, la presse jospiniste présente M. Dermagne comme un « gaulliste de gauche ». Que les curieux examinent les votes de M. Dermagne au cours des précédentes mandatures : ils s'apercevront que cette présentation du personnage relève de la plaisanterie.

**Jacques BLANGY**

## Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom : .....  
 Adresse : .....  
 Profession : ..... Date de naissance : .....  
 souscrit un abonnement de :  
☐ trois mois (125 F) ☐ six mois (200 F) ☐ un an (300 F) ☐ soutien (600 F)  
 ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS - CCP 18 104 06 N Paris

**royaliste**  
 SOMMAIRE : p.2 : Monsieur Poisson a la berlue - p.3 : Cherche prof désespérément - CES - p.4 : Qui dit "non" au général ? - Trop de flou, trop de floues - p.5 : Le mur après dix ans - p.6/7 : Vérités sur Internet - p.8 : L'horreur journalistique - Cher confrère... - p.9 : Lire Pierre Legendre - p.10 : L'État royal - C'est Cannes qu'on assassine... - p.11 : Action royaliste - p.12 : Editorial : Ne passeré signer.  
 RÉDACTION-ADMINISTRATION  
 17, rue des Petits-Champs,  
 75001 Paris  
 Téléphone : 01 42 97 42 57  
 Télécopie : 01 42 96 05 53  
 Dir. publication : Yvan AUMONT  
 Com. parit. 51700-ISSN 0151-5772

## Qui dit « non » au général ?

Le spectacle monté par Robert Hossein a soulevé de violentes protestations, chez les libéraux-libertaires de *Libération* comme chez les nostalgiques du pétainisme. Simple coïncidence ?

Un grand spectacle, ce n'est pas nécessairement l'illusion et la dérision de la « société du spectacle ». Quand Robert Hossein met en scène Charles de Gaulle et la Résistance, cette représentation historique doit être prise pour un spectacle politique - quelle que soit par ailleurs l'opinion esthétique qu'on se fait de la pièce. Rappelons seulement à ceux qui font la fine bouche, que les précédentes dramaturgies montées par Robert Hossein (« *Danton et Robespierre* », par exemple) ont été de grands succès populaires.

Il va sans dire que l'évocation du Général et de ses compagnons met à vif notre mémoire et peut troubler le cours actuel des choses : il est déjà arrivé dans notre histoire que des représentations théâtrales annoncent des révolutions. Aujourd'hui, nous voyons partout l'affiche de « *Celui qui a dit non* » à l'occupation militaire et à la pire des entreprises totalitaires, alors que de pitoyables gestionnaires avouent qu'ils ont renoncé à lutter contre une simple emprise économique, effectuée grâce à une idéologie de quatre sous ! Le contraste est d'autant plus saisissant que les « pragmatiques » d'aujourd'hui, comme les « réalistes » de 1940, se soumettent et vendent le pays plus encore qu'il n'est souhaité par les affairistes du marché mondialisé. Juger la comparaison outrancière n'empêchera ses effets, qui pourraient être ravageurs.

Les libéraux-libertaires ont

senti le danger, sinon *Libération* (6 octobre) n'aurait pas consacré sa première page et plusieurs articles à la dénonciation passionnelle de la « gaullomania ». Trente ans, ça suffit ! disent ces bourgeois qui ont gardé la nostalgie de leur prurit soixante-huitard. Hélas, depuis trente ans ils n'ont rien appris puisqu'ils confondent toujours la grandeur de la France et l'orgueil, l'idole et le Grand Homme de la République, l'amour de la patrie et le nationalisme, le service de l'État et la soumission au Maître - eux qui ont servi Mao avant de devenir les employés de Chargeurs Réunis. Pauvres types. Ils peuvent bien se moquer des vieux gaullistes et des chiraquiens ! Ceux qui assistent au spectacle de Robert Hossein s'aperçoivent peut-être qu'ils se sont perdus dans les méandres d'une médiocre politique, ceux qui les jugent sont certes plus intelligents et raffinés - mais ils ont vendu leur esprit. On notera que la haine libérale-libertaire de la prétendue « gaullomania » se confond, à l'autre extrême, avec l'hystérie antigauilliste que les nostalgiques du pétainisme ont largement étalée dans un numéro récent de *L'Action française* 2000 (1). Certes, ils ne pactisent pas plus que les anarchistes et les maurrassiens en 1940. Mais ils ont en commun le même goût inavouable du renoncement.

Jacques BLANGY

(1) Dossier « De Gaulle : le mythe et les réalités » dans *L'Action Française* 2000 n° 2542 du 7 octobre 1999.

## Trop de flou, trop de floues

La première loi sur la réduction du temps de travail n'a pas donné les résultats attendus et s'est souvent retournée contre les intentions de ses auteurs. Il serait étonnant que le second projet de loi, actuellement en débat, ne fasse pas le jeu du patronat.

Que de comédies autour des 35 heures ! Martine Aubry, qui était plus que réticente au début de la décennie, s'en fait la championne, alors que le Medef, qui hurle qu'on l'assassine, a très habilement retourné la loi votée en 1998 à son profit. Il n'est donc pas étonnant que la plupart des salariés concernés soient sceptiques, indifférents ou amers.

De fait, le bilan de la première loi est négatif :

- Peu d'emplois créés, au regard des promesses mirifiques qui avaient été faites : 85 000 selon les données (contestées) fournies par le Ministère.

- Une flexibilité accrue, qui contraste avec un décompte rigide des pauses, du temps passé à se vêtir ou à se rendre sur le poste de travail ; développement du travail le samedi.

- Accords de « modération salariale » qui accroissent les difficultés des salariés et qui creusent les inégalités entre ceux qui vivent des revenus du travail et les bénéficiaires de la rente du capital.

- Énorme coût de la réforme, qui se chiffre à une centaine de milliards de francs.

Le second projet de loi, actuellement en discussion, ne permettra pas de sortir du piège que constitue cette réforme, même si le gouvernement accepte quelques amendements déposés par les communistes et les Verts :

- Il ne s'agit pas d'une loi limitant à 35 heures le travail hebdomadaire mais d'une moyenne de 35 heures calculée sur l'année ce qui aboutit à noyer dans un épais brouillard la question des heures supplémentaires.

- Autant qu'on puisse comprendre le mode de calcul du SMIC, les embauchés au régime des 35 heures seront payés au rabais.

- Une partie de la formation (celle qui concerne le développement personnel) se fera sur le temps libre, seule la formation sur le poste de travail se faisant sur le temps de travail.

- Les aides publiques seront accordées, sans qu'il y ait promesse de création d'emploi (contrairement aux dispositions de la première loi), dès que l'accord sur la réduction du temps de travail est signé. Il en coûterait 120 milliards par an.

Ce ne sont là que les points les plus saillants d'un projet qui, comme la première loi, sera facilement récupéré par le patronat. Le succès de la démonstration de force du Medef, le 4 octobre, l'échec de la manifestation de la CGT, le même jour, et les déconvenues du Parti communiste lors de la préparation de la manifestation du 16 octobre, ne porteront pas un gouvernement très sensible aux groupes de pression à modifier de manière substantielle le contenu de son texte.

Sylvie FERNOY

## Le mur après dix ans

Dix ans après la chute du mur de Berlin, Allemands et Autrichiens restent inquiets et insatisfaits. Les sociaux-démocrates au pouvoir dans les deux pays viennent de subir de graves défaites électorales qui alimentent chez leurs partenaires européens de nouveaux réflexes de peur.

Les reculs électoraux du chancelier Schröder comme ceux, en Autriche, du chancelier Klima sont les plus nets à l'Est, le long de l'ancien rideau de fer : en Carinthie, où le dirigeant de la droite populiste, Jörg Haider, déjà gouverneur de la province, obtient plus de 40 % des voix, en Saxe où le SPD finit troisième avec 15 % des voix ou à Berlin (qui vote le 10 octobre). Ceci explique cela : Berlin que d'aucuns voudraient voir comme le New York de l'Europe apparaît surtout comme le grand marché des voitures d'occasion pour les Polonais. Un million deux cent mille Allemands ont quitté les *Länder* de l'Est depuis dix ans, par désespoir ou espoir d'un avenir meilleur, sur un total de 17 millions. Ils sont remplacés par de nouveaux immigrants. En Autriche, le nombre des étrangers a doublé au cours des mêmes dix années pour passer à 750 000 (9 % de la population). Vienne ainsi que Berlin qui, comme capitales de l'Europe centrale, devaient retrouver leur lustre d'antan, Munich également, voient surtout venir à elles une majorité d'immigrants. Elles subissent le choc en première ligne.

La réaction du chancelier conservateur du *Land* de Bavière (1), les positions du dirigeant du parti libéral autrichien (2), comme celles des dirigeants des *Länder* de

l'Est (3) sont très proches. Il n'est pas besoin d'invoquer les mânes du Troisième Reich et de réveiller les souvenirs de l'Anschluss pour comprendre qu'il y a un problème de cohérence dans la gestion de l'après-guerre froide en Europe centrale. Dans les conditions actuelles, la perspective d'un élargissement de l'Union européenne aux pays candidats (PECO), la Pologne, la Hongrie, la république Tchèque, la Slovaquie, la Slovaquie fragilisent la petite Autriche. C'est-à-dire l'application brutale des lois économiques avec à l'Est des niveaux de salaires qui sont de l'ordre de 1 à 10 et, à l'inverse, des déséquilibres commerciaux et des niveaux d'endettement qui se creusent. Tandis qu'à l'Ouest, où les exportateurs se réjouissent, les salariés voient en revanche leurs salaires menacés tandis que les banques accumulent les risques sur l'Est.

Le ronronnement des politiques n'est plus de mise. Le parti autrichien de Haider a beau jeu de s'en prendre à un système de répartition des postes et des emplois publics entre les deux partis sociaux-démocrate et chrétien-social digne de la première république italienne ou de la quatrième république en France. Quelle peut être la légitimité de la « *Proporz* » (proportionnelle) dix ans après la chute du rideau de fer ? La neutralité elle-même a-t-elle un sens après la dissolution du

pacte de Varsovie ? Autant de questions et de remises en cause que les pouvoirs en place ont soigneusement évitées.

L'électeur le pressent confusément. Refuser de les regarder en face est faire le lit des extrêmes, néo-nazis ou néo-communistes qui souvent se rejoignent dans les *Länder* de l'Est. Les disqualifier d'emblée par la peur du retour au passé hitlérien ne sert qu'à conforter ceux qui déjà pensent ainsi en leur for intérieur. C'est se tromper de cible. L'affirmation de soi d'un Schröder, le transfert à Berlin des organismes d'État, d'autres expressions de ce que parfois on qualifie ici de « nationalisme allemand », ne constituent pas le danger véritable.

L'Allemagne n'est pas plus menaçante aujourd'hui qu'hier parce que Schröder a succédé à Kohl et Berlin à Bonn. Parce que Schröder et Berlin ne sont pas les symboles de puissance que l'on veut y voir mais jusqu'à présent des symptômes de faiblesse : fragilité du chancelier et de sa coalition, absence de résultats des énormes investissements engloutis dans la partie orientale, incertitude générale.

Yves LA MARCK

(1) Stroiber, l'homme fort d'un gouvernement en cas de victoire des chrétiens-démocrates dans un an ou deux.

(2) Libéral au sens historique d'anticlérical comme en Belgique.

(3) Dont le chrétien-démocrate Biedenkopf, véritable roi de Saxe, qui va prendre la tête de la seconde chambre allemande, le Bundesrat.

NDLR - Voir aussi sur ce sujet l'éditorial de Bertrand Renouvin « L'Allemagne et nous » dans *Royaliste* n° 722.

♦ **CANADA** - C'est une femme d'origine chinoise, Mme Adrienne Clarkson âgée de 60 ans qui a été désignée par Londres comme gouverneur général du Canada, devenant ainsi le représentant de la reine Élisabeth II, chef d'État du Canada. C'est la première fois qu'un immigré (Mme Clarkson est née à Hong Kong et était de nationalité chinoise) occupe ce poste. Le Premier ministre Jean Chrétien, qui avait la responsabilité de demander à la reine Élisabeth de nommer Mme Clarkson, a souligné son passé d'immigrée, suggérant que cela reflétait la nouvelle réalité du Canada, une « nation cosmopolite ». « Sa présence aujourd'hui nous montre le chemin que nous avons parcouru en tant que nation, une nation construite par les immigrants », a-t-il poursuivi.

♦ **CAMBODGE** - Le roi Norodom Sihanouk a reçu en audience le ministre français délégué à la Coopération et à la Francophonie, Charles Josselin, à l'occasion de la visite officielle de trois jours que ce dernier a effectuée au Cambodge. Le Cambodge fait partie de la nouvelle « Zone de solidarité prioritaire », qui concentre les efforts de la coopération française sur les pays les plus déshérités. La France souhaite contribuer à « la consolidation d'un État de droit au Cambodge, premier pilier d'un développement durable » a déclaré le ministre.

♦ **MAROC** - Ovationné par une foule nombreuse, le roi Mohammed VI s'est rendu à la séance solennelle d'ouverture de la session d'automne du Parlement marocain. Saluant la mémoire de son père le roi Hassan II, il déclara qu'il persévérerait « sur la voie qu'il a tracée pour la consolidation de la démocratie ». Dans son discours le souverain a particulièrement insisté sur trois points qu'il estime fondamentaux : « généraliser la scolarisation, en faciliter l'accès à toutes les couches, particulièrement celles démunies ou se trouvant dans des régions éloignées qui doivent bénéficier d'un traitement préférentiel », lutter contre le chômage des jeunes en « veillant à ce qu'un lien soit établi entre les établissements et les programmes (...) et l'environnement économique », enfin réformer le fonctionnement de l'administration : « Comment pourrions-nous surmonter ces entraves et être au diapason de notre époque si notre administration persiste dans sa léthargie et si les grandes orientations demeurent lettre morte ? ».

♦ **ESPAGNE** - Le 29 septembre, l'infante Cristina de Bourbon a mis au monde un fils, deuxième petit-fils du roi d'Espagne Juan Carlos et de la reine Sofia et cinquième dans l'ordre de succession au trône. Celui-ci désigne, après Felipe de Bourbon, prince des Asturies, les deux infantes, Elena, duchesse de Lugo et Cristina, duchesse de Palma, puis Luis Felipe Froilan, le fils de l'infante Elena et enfin le nouveau-né qui a été prénommé Juan.

# Vérités sur Internet

**P**our ou contre Internet ? Autrement dit : pour ou contre la modernité, la transparence, la libéralisation culturelle, le dialogue mondialisé ? Telle est l'alternative qui nous est sans cesse présentée. Tel est le piège qu'il faut éviter. Professeur de sciences politiques, auteur (entre autres) d'une *Critique de la communication* qui fait aujourd'hui référence, Lucien Sfez nous montre comment échapper aux faux dilemmes en distinguant l'utilité d'une technique et l'idéologie dont elle est le prétexte. Sa réflexion est indispensable pour tous ceux qui veulent lutter à l'américanisation des esprits.

■ **Royaliste : La question des technologies de la communication est devenue primordiale. Comment l'envisagez-vous ?**

**Lucien Sfez :** On assiste aujourd'hui à la floraison de poncifs qui ont pour caractéristique de ne pas traiter des questions économiques, pourtant vitales, et de plaquer le politique sur le technique - ce qui constitue un danger majeur car le politique se trouve réduit au rôle de support des techniques, et la politique devient une sorte de technique. Ces poncifs sont de deux sortes. Les uns sont hostiles à la télévision, au journalisme tel qu'il est devenu. Mais ces critiques ont vieilli (TF1 et France 2 ne sont plus au centre du monde !) et les « courtoisies croisées » entre journalistes relèvent d'une pratique ancienne - qu'il est bon de rendre manifeste (comme le dit Jean-Claude Guillebaud).

Les autres poncifs sont systématiquement favorables aux réseaux de communication, qui porteraient toutes les promesses du monde. On parle de la cyberculture, des délices de l'interactivité, de l'accès de tous à un savoir universel en passant par dessus tous les médiateurs (politiciens corrompus, mandarins imbéciles), et de la démocratie directe qui se réaliserait par sondages électroniques.

Il faut savoir que, depuis plus de trente ans, on tient le

même discours chaque fois qu'une nouvelle technique est diffusée : la télévision, le magnétoscope, le minitel, le câble ont été tour à tour présentés comme de magnifiques instruments de libération culturelle. De même pour Internet. On nous dit que les réseaux, exploités par des acteurs privés, seront des outils de développement et de démocratie, qui permettront de résoudre les problèmes sociaux de la planète. Bill Gates déclare que les questions d'enseignement et de recherche seront réglées de cette manière. Ses plagiaires français nous répètent ses propos comme s'il s'agissait d'une vérité, alors que le patron de Microsoft et ses représentants ne font que vendre leurs machines. Ces simplismes sont répercutés par les médias de masse, et s'imposent à des millions de citoyens qui n'ont pas le temps de se livrer à une critique en règle de cette idéologie.

D'où la nécessité de maîtriser le sens et sa circulation. Autrement dit : prendre le temps des détours et de la lenteur, procéder à une analyse épistémologique, à une critique non médiatique des médias.

■ **Royaliste : Ce qui vous amène à expliciter le concept de réseau.**

**Lucien Sfez :** Le réseau est en effet au centre des technologies de la communication, il en est la figure dominante, son

emprise tient beaucoup à l'ancienneté de la notion et aux divers usages qui en ont été faits, dans le domaine de l'urbanisme, des télécommunications, etc. L'image est attrayante et Internet en bénéficie : c'est un réseau virtuel (il n'existe que s'il est activé par ses usagers) ce qui ne veut pas dire qu'il soit immatériel ; il transforme le rapport au temps et à l'espace car le transport de l'information est immédiat ; il est interactif et non-hiérarchique car on n'y entre pas selon une situation préétablie. Comme le dit Jean-Marc Offner, c'est un « coordinateur décentralisé », dont je ne conteste pas l'utilité.

■ **Royaliste : Quel est le statut d'Internet par rapport aux techniques traditionnelles de communication ?**

**Lucien Sfez :** C'est un statut d'intermédiaire entre l'écrit et l'oral. Vous savez ce qu'on dit : nous avons depuis longtemps quitté la civilisation de l'oral, et nous sommes en train d'abandonner celle de l'écrit imprimé. La façon d'utiliser Internet dément cette interprétation : si l'écriture a place dans l'envoi et dans la réception des messages, les conditions de possibilité de ces envois sont de l'ordre de l'oralité. En effet, le message ressemble plus à une conversation entre deux partenaires qu'à un texte destiné à être lu par tous, et rédigé selon des règles grammaticales, sémantiques, syntaxiques, qui ont été

établies institutionnellement, de manière anonyme et impérative, comme des règles de langage. Cela dit, cette conversation privée demeure, disponible pour quiconque, dans la mémoire de l'ordinateur. C'est un écrit sur le mode conversationnel.

Cette première opposition écrit-oral, qui donne lieu à une forme intermédiaire, conduit à une opposition seconde entre privé et public, qui se compose dans l'usage d'Internet : les messages peuvent transiter d'un abonné vers une source d'informations qui est dès lors

considérée comme un lieu public où chacun des internautes peut avoir accès. Ces deux aspects peuvent être également mis en valeur : ou bien on insiste sur la convivialité, ou bien on célèbre l'accès au savoir universel. En fait, les deux aspects sont étroitement indépendants et inextricablement mêlés dans les pratiques.

Troisième point : Internet fait fonction d'intermédiaire entre généralité et universalité. Ceci se comprend comme le passage incessant entre l'individuel et l'universel. La généralité n'est pas l'universalité

mais l'addition d'un nombre  $x$  d'individus - qu'il s'agisse d'objets, d'abstractions, ou d'humains. La généralité ne prétend pas à la totalité, mais au grand nombre, c'est une notion empirique, relative, contingente ; elle relève du calcul de la probabilité, des statistiques ; elle est tournée vers une fin car il s'agit de montrer que, pour telle finalité précise, la généralité fera office de preuve. L'universel, au contraire, est une affirmation qui comprend une totalité non décomptée et qui est valable en tous lieux et tous moments pour tout objet qui tombe sous l'universalité du jugement : quand on dit que « tous les hommes sont mortels », on ne les compte pas un par un. Or le requisit commun à tous les internautes (parler à tous et avoir accès à tout le savoir) ne peut se comprendre que comme une généralité transformée magiquement en universel : en somme, c'est une métaphore.

■ **Royaliste : Le réseau Internet est-il capable de servir la démocratie ?**

**Lucien Sfez :** Internet est un intermédiaire utile, mais on voit ici qu'il est transformé en une substance palpable, qui se manifeste seulement en action. Tout comme la généralité est virtuellement de l'universalité, mais ne l'est pas, comme l'écrit est virtuellement de l'oral, mais ne l'est pas, le privé est virtuellement du public, et vice versa. En fait,

on fétichise la partie d'un ensemble. Le réseau Internet est pris à part d'un ensemble aux ramifications complexes et subtilement équilibré pour se produire comme vitrine d'un objet fétiche. Il est fétiche en effet, car c'est une partie valant pour le tout : il est l'ensemble des réseaux culturels, économiques et de pouvoir cristallisés en un objet ; il est petit, donc maniable, on peut l'emmener partout avec soi et il est considéré comme un « second self » selon l'expression de Sherry Turkle.

Ainsi le réseau est considéré comme délivrant à tous ses vertus cardinales : convivialité, transparence, égalité d'accès, liberté de parole, public généralisé et, dit-on, universel. Mais la convivialité donne dans le débraillé - je renvoie aux conversations sur le réseau. L'égalité d'accès au savoir suppose un savoir préalable, donc un long apprentissage, qui permet d'engager une discussion fructueuse. Tutoyer sur Internet un professeur de médecine n'a aucun sens si on n'a pas fait soi-même des études de médecine : face à lui, la liberté de parole devient babillage. N'oublions pas les péages imposés et les serveurs multiples qui empêchent la transparence. Les remparts rigides entre disciplines font le reste : seuls les chercheurs qui travaillent dans le même domaine peuvent saisir la valeur des informations qui se transmettent dans leur micro-champ. La liberté d'expression, quant à elle, est indissociable de la liberté de pensée. Kant nous enjoignait déjà de penser par soi-même, ce qui exige une éducation préalable. Enfin, quel curieux espace public, auquel on accède par péage, par serveur ! Surtout, ce qui se dit sur Internet n'est en aucun cas constitutif d'un espace public.

■ **Royaliste : Pourquoi ?**

**Lucien Sfez :** Est public un espace universel où, selon certaines procédures, s'élabore la vérité de la cité devant le peuple rassemblé (agora) ou devant ses représentants (Chambre des députés). La généralité d'accès, déjà réduite, n'est pas l'universalité. Est universelle au contraire toute procédure de discussion qui tend à une

vérité opposable à tous - je pense à la vérité divine de la loi, mais aussi, d'une certaine manière à la vérité divine de la science car celle-ci suppose au moins des procédures de discussion opposables à des tiers. A ces ordres de vérité s'opposent les technologies de l'esprit. Ces technologies sont politiques : nous sommes confrontés à une idéologie politique (sur cette notion voir ma « *Critique de la communication* »).

Précisons : une technologie de l'esprit, c'est une technologie intellectuelle qui gouverne nos façons de penser - je dirai presque à notre insu. Ce n'est pas nouveau : le plan en deux parties des facultés de Droit, ou en trois parties dans les facultés de lettres n'était pas quelque chose de neutre, ils fabriquaient tout un mode de raisonnement, dernier avatar de la scolastique. Aujourd'hui, les équipes dirigeantes pensent selon une nouvelle raison qui forme un quadrilatère : réseau, paradoxe, simulation, interaction. Cette phraséologie envahit tous les discours et toutes les pratiques, et joue un rôle éminemment politique par le truchement de l'idéologie qui, nous dit Paul Ricoeur, joue « un triple jeu de distorsion, de légitimation et d'intégration ».

A partir de là, on peut remettre les choses à leur place. Si les États-Unis dominent aujourd'hui, ce n'est pas seulement parce qu'ils possèdent de très grands groupes de communication, mais en raison de l'américanisme - du mode de pensée à l'américaine - qui tend à imprégner, en Europe, l'ensemble de nos façons de penser, de rêver, de diriger. Il y a fusion des techniques de communication et des techniques de management dans ce que Pierre Musso appelle le « *commandement* ». C'est par la pensée que l'Amérique domine, davantage que par l'économie. On voit donc que les technologies de l'esprit sont des technologies politiques. Il nous faut donc procéder à leur mise en question politique, qui est indissociable de la critique épistémologique de la notion de réseau.

Propos recueillis par  
B. La Richardais



♦ Aux "Mercredis de la NAR", Bertrand Renouvin et Lucien Sfez.

# L'horreur journalistique

Daniel Schneidermann rend grâce à Pierre Bourdieu d'avoir offert à la profession journalistique la chance qu'elle ne parvenait pas à saisir, de prendre du recul par rapport à elle-même pour s'interroger sur les qualités et les travers de la production médiatique française.

Reconnaissant la dette de la profession à l'égard du sociologue, Daniel Schneidermann évite intelligemment de l'attaquer sans mesure, et propose plutôt de prolonger sa réflexion en se demandant quelles réponses concrètes peuvent être apportées aux problèmes actuels que connaît l'industrie de l'information. Comment offrir une information indépendante et approfondie compte-tenu des contraintes de temps, de style et de contenu imposées aux rédacteurs par la course au scoop et les liens entre journalisme, argent et politique ?

Face à cette question, Daniel Schneidermann remarque qu'il convient de restituer la problématique de l'horreur journalistique dans le cadre plus large d'une véritable société du spectacle dans laquelle les journalistes produisent une information répondant aux contraintes et aux attentes que lui fixe le système social dans son ensemble.

La presse est simplificatrice, sensationnaliste. C'est que si la presse cherchait à saisir la complexité du réel, à approfondir chaque question dans ses multiples dimensions, elle périrait. Si l'information produite est marquée par la simplification et le sensationnel, c'est avant tout parce que

la demande du corps social pousse au développement de cette information dans un monde privilégiant l'« agir » et la rapidité sur le « réfléchir » et le temps long. Car enfin, au bout du compte, c'est toujours le lecteur-spectateur qui choisit la formule du journal. Une presse qui ne serait pas achetée, mourrait. La crise de l'information juste est peut-être avant tout une crise du désir d'être informé justement.

Si les lecteurs-spectateurs faisaient l'effort de sanctionner l'information sensationnaliste, l'information changerait... pour continuer de vendre. Le temps est donc venu que nos concitoyens se manifestent, soit par leur refus d'une information simplifiée et sensationnaliste, soit par leur revendication explicite d'un droit d'être désinformés pour vivre heureux. On ne ment qu'aux peuples qui le veulent bien, et le seul vrai problème est celui-là.

Pour Daniel Schneidermann, les journalistes doivent assumer un devoir d'introspection, mais c'est au destinataire de l'information qu'il reviendra de trancher, le lecteur-spectateur.

Alexandre RENAUD

Daniel Schneidermann - « Du journalisme après Bourdieu » - Fayard, 143 pages - prix franco : 55 F.

# Cher confrère...

Dans une lettre adressée au Lecteur inconnu (1), Alain Besson évoque la grandeur et la misère du journaliste de province, et confie la lassitude de ceux qui tentent de résister aux multiples dévoiements dont l'ensemble de la presse est aujourd'hui victime.

Comme tout autre, le milieu journalistique a ses institutions et ses hiérarchies, ses modèles et ses emblèmes, ses héros et ses canailles. La société qu'il forme est beaucoup plus complexe que ne l'imagine le Lecteur hypothétique, qui hésite en ce moment entre deux figures opposées : l'enquêteur intègre en trench-coat et chapeau mou, mélange de Tintin et d'Humphrey Bogart, et le chien de garde qui étale sa veule suffisance dans les éditoriaux de la « grande presse » et sur les écrans du dimanche soir. Ces deux types existent, mais le Lecteur inconnu ignore que, dans les moyennes et basses classes journalistiques, c'est le localier qu'on admire. Oui, le plumeux de province, qui couvre les expositions agricoles, les banquets du sénateur local, les réunions d'innombrables comités de lutte, les conférences de presse du dirigeant royaliste régional...

Alain Besson, journaliste à Nantes (2), fait partie de ces valeureux qui font, jour après jour, *La Dépêche du Midi*, *L'Est républicain*, *Ouest-France* ou *La Voix du Nord*. On les regarde comme les jeunes officiers d'état-major, experts en stratégie et élégants rédacteurs de communiqués, qui voient monter au front des capitaines sortis du rang : respect un peu craintif, regrets

envieux pour ces braves qui sont tout le temps sur le terrain. Vrai : les hommes et les femmes de la presse quotidienne régionale voient la politique là où les choses se nouent et se dénouent : à la mairie, pendant une cantonale, et quand le ministre vient poser une pointe de son soulier sur sa terre d'élection. Tout près des pouvoirs, donc plus exposés aux pressions et sollicitations de toutes sortes, ces provinciaux songent parfois au bonheur d'être « grand » journaliste parisien. Mais ils savent que de ces altitudes, où l'on respire l'air de l'indépendance, ne coulent que des filets d'eau tiède.

Lucides, ces capitaines aguerris ont perdu leur joie de vivre. Ils savent que « le but du journal libéral est d'éliminer ses concurrents », ils voient la République s'enfoncer dans les marécages de la corruption et du conformisme, et la misère gagner du terrain. Alain Besson se dit lassé, ce qui est une manière polie de cacher sa colère de citoyen et de journaliste passionné qui ne désespère ni de son pays ni de notre métier.

Maria DA SILVA

(1) Alain Besson - « Cher lecteur..., lettre ouverte à un muet du sérail » - Éditions du Petit Véhicule, 1999 - prix franco : 64 F.

(2) cf. Alain Besson - « Nantes, ambivalence des sentiments » - Éditions du Petit Véhicule, 1997 - prix franco : 80 F.

# Lire Pierre Legendre

Lire Pierre Legendre n'est pas toujours chose facile. Mais l'effort qu'il nous demande n'est pas gratuit, il est le prix à payer à l'investigation nécessaire du phénomène social et de notre rapport à ce phénomène. Les modernes croient trop facilement qu'il est aisé de comprendre la société et qu'il y suffit de quelques bonnes études sociologiques, constamment recyclées aux dernières données de la statistique. C'est une illusion à laquelle les politiques succombent le plus souvent, préparant, en toute ignorance, les catastrophes futures dont la cause est d'ordre anthropologique. Certes, toutes les sociologies ne se valent pas, mais les plus mauvaises se réclament de la bonne conscience du scientisme et de l'homme prétendument moderne et libéré. Pierre Legendre n'est pas tendre lorsqu'il parle « d'une conception comptabiliste, qui traite d'addition d'individus et de groupes, de faits sociaux institués si j'ose dire hors sujet, et qui, poursuivent depuis le XIXe siècle le projet politique du positivisme, aujourd'hui dénommé "réconciliation de la science et de la réalité sociale" ». L'important n'est pas que Pierre Bourdieu soit épinglé au passage, c'est que soit désignée ainsi la cause de notre errance présente.

Tout se passe dans le champ des sciences humaines comme si la psychanalyse n'avait pas existé avec son effort d'interprétation du sujet parlant. Car celui-ci ne se saisit vraiment que dans les symptômes, les images et les métaphores. La pleine transparence de la raison rationaliste qui prétend rendre compte de tout est totalement à côté du sujet humain dont la compréhension réclame de tous autres dispositifs de raison, une vraie Raison apte à rendre compte des rapports au symbolique qui le constituent. Cela est aussi vrai de l'individu que de la société, car la société est métaphoriquement « fabrique du sujet », qui sans elle ne parviendrait pas à se constituer. Pour rendre compte de sa fonction elle-même symbolique, il y a lieu de se servir de la leçon de la psychanalyse et de fonder une véritable hermèneutique sociale. Cette hermèneutique, en la médiation de Pierre Legendre, est particulièrement exigeante. Elle se réclame d'une érudition impressionnante, elle ne cesse d'examiner la réalité présente, délaissant la question positiviste du comment pour la question du pourquoi.

Je ne ferais pas ici le malin à prétendre que je connais cette oeuvre dont les tomes se sont accumulés depuis trente-cinq ans. J'avais lu il y a une vingtaine d'années un livre de Pierre Legendre après l'avoir entendu, assez époustoufflé par le personnage. Mais il fait partie de ces vrais intellectuels, rigoureux, assez peu préoccupés de leur stratégie médiatique. Ce serait pour moi plutôt un facteur aggravant plutôt qu'absolutoire de ne pas m'être soucié de la constitution d'une oeuvre authentique. Ce n'est que récemment, que je me suis réintéressé à Legendre, dûment averti par Bertrand

par Gérard Leclerc



peut trouver son actualisation que dans une société qui elle-même a du sens et répond à ses requêtes symboliques. Une telle société produit « des effets nominatifs qui font de l'animal parlant un sujet institué ». On ne peut pas faire n'importe quoi dans le domaine de la famille, de la filiation, des règles de la parenté parce qu'en édictant le droit, l'État est en charge des processus les plus fondamentaux de l'humanisation et de la socialisation. Il détient « un pouvoir généalogique » comme « instance exerçant le pouvoir de fonder les catégories de la reproduction », « qui donne au droit civil des filiations sa marque de noyau de la civilisation ». C'est pourquoi il nous faut entendre cet avertissement : « Aujourd'hui, sous l'effet de la démagogie du sujet-Roi et de propagandes biomédicales, appuyées par la nouvelle idéologie du marché (toute demande même folle doit être satisfaite) on ne peut plus dire que le pouvoir anthropologique soit véritablement exercé. Il a été sérieusement écorné. Alors, ce sont les nouvelles générations qui feront et font déjà les frais de cette débâcle, il faut s'attendre à de grands problèmes dans ce domaine ».

Ce n'est pas rien d'instituer la vie. C'est dire l'importance de l'autorité de l'État, la nécessité d'une véritable représentation digne de sa fonction symbolique, qui est tout autre chose que la comédie actuelle d'une vertu-spectacle qui se moque des fins anthropologiques. Oui, il faut lire Legendre d'urgence.

Pierre Legendre - « Sur la question dogmatique en Occident » - Fayard - prix franco : 145 F.

Du même auteur : « La 901e conclusion, étude sur le théâtre de la Raison » - Fayard - prix franco : 190 F.

# L'État royal

Les ouvrages historiques ne brillent pas toujours par leur clarté, leur facilité de lecture ou la qualité de plume de leur auteur. Heureusement, certains réussissent à éviter de tels défauts et se révèlent aussi agréables à lire que pédagogues.

Le sujet choisi par Bernard Barbiche n'est pas de ceux qui nous font pénétrer plus avant dans les alcôves de nos rois, c'est plus hardi et plus difficile à la fois. Depuis les livres du regretté Jacques Ellul, on n'avait rien écrit de particulièrement intéressant ou novateur sur les institutions de la monarchie d'Ancien Régime. Il est vrai que le sujet porte peu à la fantaisie et n'est pas susceptible de faire l'objet de révélations fracassantes. La connaissance du fonctionnement de l'État royal est pourtant bien utile, et cherchant encore un juriste qui sache écrire, nous nous rabattons avec bonheur sur l'ouvrage d'un chartiste.

L'étude des institutions souffre souvent d'un certain désintérêt et c'est fort regrettable. Le public, éclairé ou non, a, la plupart du temps, une vision tronquée de l'organisation des pouvoirs avant la révolution. L'historiographie de type Troisième République avait tout fait pour que l'on oublie ce que les institutions monarchiques pouvaient avoir de pertinent, voire de novateur en leur temps. Il y a vingt-cinq ans de cela, un de mes professeurs de lycée, pourtant agrégé, déclarait que la justice était encore rendue en latin au XVIII<sup>e</sup> siècle, doit deux cent cinquante ans après la suppression de cette langue dans la procédure, à l'exception notable des maximes héritées

du droit romain, particularité semi-folklorique et qui subsiste encore.

D'abord destiné aux étudiants en Histoire ou en Histoire du droit, l'ouvrage est de ceux que l'on peut recommander sans souci à tout autre type de lecteurs. C'est clair, lumineux, complet, à la fois disert et synthétique, fouillé et abordable. En outre, sur un objet aussi technique, on évite le « jargonage » si cher à nos élites intellectuelles juridiques. De la manière de faire les lois et de les appliquer, de l'organisation gouvernementale à l'administration des provinces, de la cour au plus petit bourg de province, tout y est. J'aurais aimé naguère, étudiant le droit et son histoire, disposer d'un pareil ouvrage aisé à mettre en fiches.

Lecteur étudiant, ou tout simplement amateur d'histoire, la lecture de ce livre vous est chaudement recommandée. Pourtant, et parce que tout n'est jamais définitivement rose, j'avoue ne pas partager complètement un certain nombre de remarques sur la monarchie et sa modération, mais il s'agit là d'une querelle mineure d'historien maniaque qui ne gâte en rien le profond plaisir que j'ai eu à lire ce livre et à vous le faire découvrir.

**Pascal BEAUCHER**

Bernard Barbiche - « Les institutions de la monarchie française à l'époque moderne » - PUF, collection Premier cycle - prix franco : 146 F.

# C'est Cannes qu'on assassine...

Le film « Rosetta » vient de sortir sur les écrans, après une Palme d'or très contestée à Cannes. Le spectacle de la misère n'a rien à faire parmi les paillettes. D'ailleurs, ce n'est pas un spectacle...

Après le scandale suscité à Cannes par sa Palme d'or, que la plupart des critiques ont jugée incongrue, la sortie du film « Rosetta » permet enfin au public de juger par lui-même de son intérêt.

L'histoire n'est pas drôle : dans la Belgique d'aujourd'hui, entre une mère profondément alcoolique et sa recherche pathétique de petits boulots, une jeune fille se bat contre les difficultés de la vie de pauvre. Son rêve, c'est de quitter sa caravane et de vivre comme tout le monde, de ne pas « tomber dans le trou... ».

Ce n'est certes pas du cinéma qui fait rêver. « Rosetta » est conçu comme un reportage de télé, façon « caméra sur l'épaule ». Les seuls sentiments qu'on devine (et qui permettent à ce « documentaire » de devenir un film authentique) se nouent doucement entre l'adolescente et un jeune vendeur de gaufres. Ils ne sont jamais exprimés, car ces deux écorchés vifs en sont bien incapables.

Et c'est bien là que le film dérouté, par l'économie extrême des sentiments exprimés, par son refus de tout imaginaire et par son anti-esthétisme absolu. C'est dire que « Rosetta » va à contre-

courant de tout ce qu'on peut voir au cinéma. Car ce témoignage très cru et très réaliste de l'enfer de la pauvreté n'a rien à faire à Cannes et peut-être même au cinéma.

Quelle mouche a donc piqué le jury du festival pour lui accorder la palme ? Dans l'article consacré au cinéma de l'*Encyclopédia Universalis*, Jean Collet rappelle très justement que le cinéma s'enracine dans l'idéologie bourgeoise du « voyage immobile » en ce qu'il permet au spectateur de vivre l'aventure et la conquête, tout en restant dans un douillet confort.

Les frères Dardenne, qui ont écrit et réalisé ce film, rompent avec cette idéologie fondatrice et c'est ainsi qu'il faut comprendre le tollé provoqué par cette Palme d'or. A quoi sert en effet un cinéma qui n'est pas beau, qui ne fait pas rêver et n'offre que le reflet d'une société (la nôtre) qui crève de son égoïsme et de son hypocrisie ? Dans les paillettes de Cannes, on comprend que cette interrogation-là soit très mal venue et fasse passablement désordre : elle sonne comme une mort annoncée.

**Paul GILLES**

## Internautas !

Abonnez-vous (gratuitement) à notre liste de diffusion d'actualités royalistes.

Il suffit d'en manifester le désir à [royaliste@multimania.com](mailto:royaliste@multimania.com)

## SESSION DE FORMATION

L'IFCCE organise à Angers les 23 et 24 octobre une session de formation de politique appliquée dont le thème sera « La souveraineté ».

La naissance d'un courant « souverainiste », les ambiguïtés qui l'entourent, les récents succès politiques de gens qui s'en réclament ont placé cette question au cœur de l'actualité. Pour faire le point, pour clarifier les termes du débat, pour cerner ses enjeux, différents ateliers sont prévus : Définition de la souveraineté, Puissance souveraine et protection des citoyens, Les formes du rejet de la souveraineté, La nation souveraine et les organes internationaux.

La session est ouverte à toute personne voulant se familiariser sérieusement avec une notion fondamentale de la vie politique.

Renseignements pratiques : la session a lieu du samedi 14 h au dimanche 16 h à Angers. Prix de la session comprenant le logement et les repas : 360 F, prix spéciaux pour chômeurs ou étudiants. Inscription (obligatoire) auprès de l'IFCCE, 13 Sq. J.-B. Clément, 49000 Angers. Tél. : 02.41.48.95.03.

## SÉMINAIRE

Il y a deux ans, Ran Halévi entreprenait, dans le cadre du Centre de Recherches politiques Raymond Aron, une recherche sur « L'histoire politique de la royauté en France (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) : le prince modéré » que plusieurs de nos lecteurs parisiens ont suivi avec un immense intérêt.

Ce séminaire reprend le vendredi 19 novembre. Comme d'habitude, il aura lieu tous les vendredis de 14 h. à 16 h. à l'École des Hautes Études en Sciences sociales, 105, boulevard Raspail, 75006 Paris en salle 11 au 3<sup>e</sup> étage.

Nos lecteurs y sont chaleureusement conviés.

Faites connaître  
**Royaliste**  
à vos amis :

offrez-leur un  
abonnement d'essai  
3 mois = 25 F

## COMTE DE PARIS

A la suite des informations parues dans la presse (*Figaro* du 6/10) concernant les polémiques autour de l'héritage de son père, le comte de Paris a publié le 7 octobre le communiqué suivant :

« Chef de la Maison royale de France, j'ai le devoir de mettre solennellement en garde mes frères et mes sœurs quant à l'action judiciaire qu'ils mènent. Le résultat immédiat de cette action prive ma mère la comtesse de Paris de ses moyens d'existence, ce que je n'admets pas. Elle est contraire aux devoirs filiaux et historiques des princes et des princesses de France.

« En mourant, mon père est entré dans l'Histoire. L'analyse de sa vie et de son œuvre est désormais l'affaire des historiens. Comme chef de la Maison royale de France, je suis le gardien du principe qu'il a incarné avant moi, le dépositaire de la mémoire dynastique, et celui que le droit monarchique désigne pour assurer la continuité du projet capétien. »

## Communiquer avec la N.A.R.

✓ Adresse postale : 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

✓ Adresse électronique : [royaliste@multimania.com](mailto:royaliste@multimania.com)

✓ Site Internet : <http://www.multimania.com/royaliste>

✓ Téléphone : 01.42.97.42.57

✓ Télécopie/répondeur : 01.42.96.05.53

✓ Règlements à l'ordre de : **Royaliste** - CCP 18.104.06.N Paris

## MERCREDIS DE LA NAR

♦ A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1<sup>er</sup>, 4<sup>e</sup> étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

♦ La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre, une participation aux frais de 10 F est demandée), elle s'achève à 22 h. Une carte d'abonné des *mercredis* annuelle (50 F) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir chaque mois le programme à domicile.

♦ Après la conférence, à 22 heures, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 30 F).

● Mercredi 20 octobre : Avocat célèbre, membre de l'Institut, docteur en philosophie (il a été l'élève de Pierre Boutang à la Sorbonne), Jean-Marc VARAUT poursuit de livre en livre une réflexion sur la politique, le droit, la justice. Dans son dernier ouvrage, il se prononce délibérément « Pour la nation », sans pour autant céder aux nostalgies jacobines et aux délires racialisants. Le regard que porte sur la France cet héritier des valeurs (et des préjugés !) de la droite monarchiste libérale, mérite toute notre attention, et sa conférence nous permettra de préciser nos accords et nos désaccords avec cette droite patriote qui n'a pas renoncé à penser.

● Mercredi 27 octobre : Journaliste, éditeur, Jean-Claude GUILLEBAUD travaille selon de vastes perspectives historiques et philosophiques, alors que la tendance dominante privilégie l'individu

et célèbre les particularismes ethno-linguistiques. Après avoir dénoncé la « tyrannie du plaisir », notre invité nous dira pourquoi les valeurs universelles de justice et de liberté sont à la fois essentielles et fragiles, de quelles manières elles se sont affirmées au fil de l'histoire, et comment nous pouvons les retrouver afin que nous puissions tous participer à « La refondation du monde » selon les valeurs universelles de justice et de liberté qui nous sont essentielles.

● Mercredi 3 novembre : Comme toujours lorsque les socialistes présentent une réforme contraire à leurs principes et à leurs promesses, ils changent les mots afin de faire accepter la chose. Il en est ainsi pour les fonds de pension, pour lesquels les idéologues ultra-libéraux et le Medef font une intense propagande, et que le gouvernement présente sous la forme d'une épargne salariale. Spécialiste de la question (il a été attaché financier à New York et représentant de la Caisse des Dépôts aux États-Unis), Jacques NIKONOFF dénonce dans un ouvrage récent « La comédie des fonds de pension » et nous expliquera pourquoi ce système inutile, dangereux et inefficace doit être combattu.

Pour recevoir régulièrement le programme des « mercredis » et avoir l'accès gratuit à toutes les réunions, prenez une « carte d'abonné » (50 F pour l'année)

## Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ..... Profession : .....

Adresse : .....

désire recevoir, sans engagement de ma part, une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à renvoyer à :

« Royaliste », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

# Ne pas se résigner

**F**igure emblématique du journalisme bien-pensant, Alain Duhamel a récemment publié (1) un diagnostic sans appel : la démocratie des partis est moribonde, la démocratie d'opinion a gagné. Comme l'omniprésent personnage formule et diffuse à tous échos l'idéologie dominante, son propos doit être pris au sérieux et précisément démenti pour deux motifs : la thèse est fausse, car la démocratie d'opinion n'existe pas ; la thèse est perverse car elle entretient l'idée que toute forme d'engagement politique est désormais inutile.

Dissipons d'abord l'illusion. La « démocratie d'opinion », ce n'est pas un concept, mais une formule journalistique parfaitement vide de sens. L'opinion qu'on évoque n'est pas l'opinion publique telle qu'elle s'exprime à travers les déclarations des organisations politiques, les éditoriaux et les tribunes publiés par l'ensemble de la presse, les pamphlets, les affiches sur les murs, les manifestations de rue, les conversations entendues au café au Commerce... L'opinion sur laquelle dissertent les experts en communication et les hommes de cour est une réduction caricaturale de l'opinion publique aux avis de quelques chiens de garde médiatiques, un magma méprisé (« les gens ») qu'on prétend connaître grâce aux sondages. Or il est depuis longtemps démontré (2) que les sondages d'opinion ne sont ni une science ni une technique éprouvée, mais une manipulation de réponses hasardeuses à des questionnaires mal conçus. Nul n'ignore que les anticipations des instituts de sondages ont été démenties par

les résultats des élections, tout au long de la décennie qui s'achève. Et pourtant, on continue de croire à ces pronostics vaseux - du moins quand ils permettent de glorifier un homme et d'intimider ses opposants. Le sondage n'est donc qu'un instrument de pouvoir, habilement utilisé. Preuve en est la disparition de la référence aux sondages lorsque leurs résultats dérangent les gouvernants et les hommes de cour. Pendant les opérations de bombardements sur la Yougoslavie, il y eut peu



de sondages et encore moins de commentaires car les rares chiffres publiés semblaient indiquer une hostilité croissante de l'opinion à cette guerre qui, rappelons-le, n'avait pas été autorisée par le Parlement. La « démocratie d'opinion » ne respecte pas l'opinion publique, elle est contraire à la démocratie.

Faut-il cependant tenir cette calamité comme un fait, et s'y résigner par réalisme, comme nous y incite Alain Duhamel ? Certes non ! La faiblesse cachée du Parti socialiste (ce n'est plus qu'un parti d'élus et de fonctionnaires travaillant pour des élus), la crise qui affecte le Parti communiste et le RPR et les

maigres effectifs de l'extrême gauche ne permettent pas d'affirmer que « la France inaugure une démocratie sans partis ». Au contraire, nous voyons que les partis épuisés sont remplacés ou épaulés par d'autres formations qui sont de deux types :

- Des mouvements politiques classiques qui récupèrent des sensibilités et des traditions tombées en désuétude : ainsi le Front national, donnant corps à la sensibilité national-populiste, et maintenant le RPF qui organise le vieux courant nationaliste autoritaire.

- Des partis corporatistes, qui profitent de la carence des politiques : la FNSEA et la CFDT sont des syndicats-partis qui participent de très près à la gestion gouvernementale, le MEDEF est un parti-syndicat qui compense efficacement la faiblesse de l'opposition officielle. Les Verts et les Chasseurs sont des groupes de pression qui se sont transformés en partis.

Ce corporatisme illustre la crise de la démocratie, non le déclin de la forme partisane. Quant à celle-ci, le problème se situe à gauche seulement, en raison de l'attitude du Parti communiste qui, en participant à un gouvernement rendu au libéralisme, n'exerce plus son rôle historique de porte-parole du peuple contestataire. Le jeu démocratique s'en trouve faussé, et la dynamique politique freinée. Si la direction communiste retrouvait sa tradition de lutte, si, à défaut, un mouvement patriote populaire parvenait à se constituer, la coalition sociale-libérale pourrait être battue. L'hypothèse mérite d'être examinée. Nous montrerons sans tarder qu'il n'y a pas lieu de se résigner.

**Bertrand RENOUVIN**

(1) *Libération*, 24 septembre 1999.

(2) Cf. Patrick Champagne, « **Faire l'opinion, le nouveau jeu politique** » - Editions de Minuit, 1990 - prix franco : 148 F.